

CAMP DE JOUR

Saint-Narcisse

Guide à l'intention des parents



Nous avons hâte de s'amuser avec vos enfants cet été du 27 juin au 12 août 2022!

On les attend avec
impatience !!



Table des matières

GUIDE À L'INTENTION DES PARENTS

Tarification	3
Objectifs, horaire et coordonnées	4
Prérequis et informations pertinentes	5
Règles en sortie et dans ma boîte à lunch : j'apporte !	6
Code de vie	7
Procédure d'intervention auprès des enfants	8
Parlons un peu santé	9
Parlons un peu COVID-19	10
Règlement été 2022	11
Présentation du l'équipe d'animation	12

Tarification

Le camp de jour est offert aux enfants de 4 (maternelle 4 ans complétée) à 12 ans pendant 7 semaines du 27 juin au 12 août 2022.

Les heures d'ouverture sont de : 7 h à 17 h du lundi au vendredi

Les enfants qui arriveront avant 7 h le matin seront sans surveillance.

Pendant cette période, ils auront la possibilité de faire beaucoup d'activités diversifiées qui touchent le domaine sportif, artistique, etc

Que du plaisir au rendez-vous !!!



**IMPORTANT
CONGÉ : VENDREDI
LE 1er JUILLET**

300 \$ pour le premier enfant

250 \$ pour le deuxième enfant

200 \$ pour le troisième enfant et suivant

Objectifs, horaire et sites d'animation

NOS OBJECTIFS

Notre camp de jour désire offrir un endroit où votre enfant sera en sécurité lorsque vous travaillez et que celui-ci puisse avoir du plaisir tout au long de son été. Une diversité dans les activités sera offerte afin de combler tous les besoins que ce soit physique, développement personnel, socialisation ou autres.

Horaire type d'une journée.

Il est important de respecter l'heure d'accueil et de départ

7 h à 8 h 30	Accueil
8 h 30 à 10 h	Animation
10 h à 10 h 30	Collation
10 h 30 à 11 h 30	Animation
11 h 30 à 13 h	Dîner et période libre
13 h à 14 h 45	Animation
14 h 45 à 15 h 15	Collation
15 h 15 à 16 h 15	Animation
16 h 15 à 17 h	Départ



Pour nous joindre

Centre communautaire

418-328-3636

Bureau municipal

418-328-8645 poste#2221

Courriel :

municipalite@saint-narcisse.com

Facebook

Allez aimer la page Facebook

Camp de jour Saint-Narcisse

Coordonnatrice Maude Beaulieu-Milette 819-944-4715 (en cas d'urgence seulement)

Prérequis et informations pertinentes

Code vestimentaire



Vêtements confortables

En conséquence, un short, un t-shirt et des sandales de sport ou des espadrilles sont la tenue idéale pour participer aux activités.

Il doit avoir avec lui : OBLIGATOIRE

Au début du camp :

- * Maillot de bain
- * Serviette de plage
- * **Bouteille d'eau**
- * Vêtements de rechange adaptés pour le camp et prévoir des vêtements chauds (climatisation) qui demeurera au camp toute la saison. Les vêtements seront retournés seulement si souillés et ils devront être remplacés pour le lendemain.
- * **Crème solaire** (l'enfant devra avoir en sa possession sa propre crème solaire et être en mesure de l'appliquer lui-même)..
- * Gel désinfectant
- * Papier mouchoir
- * Casquette ou chapeau



Il est fortement recommandé de mettre de la crème solaire à chaque matin à votre enfant avant de partir de la maison.

Prévoir aussi des vêtements pour les journées de pluie, car l'enfant pourrait aller s'amuser sous celle-ci.

Les objets personnels

Les objets comme lecteurs mp3, IPod, cellulaire, bijoux, argent sont interdits au camp de jour, car la Centre des loisirs de Saint-Narcisse ne sera pas responsable s'ils sont perdus ou abîmés. Dans le cadre d'une journée thématique prévue par les animatrices, votre enfant pourrait avoir droit de les apporter. Vous en serez averti à l'avance.

Les objets personnels (jeux, crayons, colle, ciseaux, etc.) devront être apportés la première journée du camp et vous seront retournés qu'à la fin de la saison.

Règles en sortie et dans ma boîte à lunch : j'apporte!

Dîner et collation

Si votre enfant dîne au camp de jour, nous vous demandons de lui prévoir un repas sain et deux collations santé (fruits, fromage, légumes, jus...) par jour.

Des repas froids sont souhaités, ou l'utilisation de thermos pour les repas chauds, car il n'y aura pas de micro-ondes cette année en raison des mesures sanitaires dû à la COVID-19. **Il n'y aura pas de réfrigérateurs de mis à la disposition de votre enfant.**



Nous demandons que votre enfant apporte avec lui une bouteille d'eau. Les boîtes à lunch, sacs, thermos, ustensiles et autres devront être identifiés au nom de l'enfant.

Pour la sécurité de votre enfant, les objets de verre ou tranchants sont interdits. Veuillez noter qu'il est **INTERDIT** à tous les enfants de partager leur repas pour des raisons d'allergies alimentaires et de santé.

Interdit dans mon lunch



Il est strictement **INTERDIT** de mettre dans la boîte à lunch de votre enfant :

- * Des arachides
- * Des noix

Ces aliments ne seront pas tolérés et votre enfant ne pourra pas les manger pour des raisons évidentes d'allergies.

*Au début du camp de jour, vous pourriez recevoir une lettre pour d'autres restrictions alimentaires.



Code de vie

Nous demandons à votre enfant de :

- * Faire preuve de **respect** envers toutes les personnes qui fréquentent le camp le jour (enfants, parents, animateurs, coordonnateurs...)
- * Employer un **langage poli** et respectueux.
- * Tenir compte des interventions de l'animateur ou autres personnes responsables et agir en conséquence.
- * Ne pas détruire, briser ou endommager le matériel du camp ou de l'environnement.
- * Ne pas laisser traîner ses déchets ou ses effets personnels.
- * Tenir les lieux propres, salubres et en bon état.
- * Être de bonne humeur et participer activement aux activités.



Nous vous demandons en tant que parent de :

- * Communiquer toutes **informations pertinentes** concernant votre enfant aux animateurs (état de santé, problèmes quelconques, poux...)
- * **Respecter l'horaire et le personnel du camp de jour.**
- * Aviser rapidement la coordonnatrice de tout problème ou questionnement vous concernant en rapport avec le camp de jour.
- * Encourager votre enfant à avoir un bon comportement et une attitude positive.
- * Vous acceptez de venir chercher votre enfant en tout temps, si un responsable vous appel, que ce soit pour cause de maladie ou de mauvais comportement.

Le non-respect du code de vie peut amener plusieurs sanctions, c'est-à-dire de la non-participation à la prochaine activité jusqu'à l'expulsion du camp de jour.

**La violence est
tolérance zéro,
qu'elle soit physique
ou verbale!**

Procédure d'intervention auprès des enfants

Afin de favoriser et de faciliter la bonne entente et l'harmonie au sein du camp de jour, nous avons établi une procédure à suivre par les animateurs/animatrices. Nous avons décidé de la décrire dans ce guide pour que vous sachiez les interventions faites avec votre enfant.

Cette mesure vise à aider les enfants, par des consignes claires, à respecter les autres.

En résumé,

- * Un enfant qui ne respecte pas les règles établies et qui nuit au bon fonctionnement des activités recevra un **AVERTISSEMENT ÉCRIT** qui devra **ÊTRE SIGNÉ PAR LE PARENT**;
- * Au troisième avertissement écrit, l'enfant aura un **RAPPORT DE COMPORTEMENT** qui devra aussi **ÊTRE SIGNÉ PAR LE PARENT**;
- * À la suite d'un rapport de comportement, il y aura une discussion avec le parent pour trouver un moyen d'éliminer un mauvais comportement;
- * Après un deuxième rapport de comportement **L'ENFANT SERA RETOURNÉ À LA MAISON** pour le reste de la journée et la journée suivante (la journée suivante pour l'enfant qui va au camp de jour à tous les jours sinon une semaine complète.);
- * Après deux renvois, **L'ENFANT SERA SUSPENDU** pour le reste de l'été.

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QU'IL N'Y AURA AUCUN REMBOURSEMENT POUR LES JOURNÉES DE RENVOI.

Chaque cas sera évalué selon la gravité du comportement. L'enfant pourra être invité à faire un geste réparateur (présentation de lettre d'excuse, remplacement ou réparation du matériel...)

Une expulsion peut être faite dès le premier avis (bataille grave, trouble de comportement important, violence envers un animateur ou un autre enfant...)

Nous comptons sur votre appui et votre collaboration afin que chaque jeune profite au maximum de son été, en toute sécurité et dans le respect.



Parlons un peu santé!

Aucun médicament ne sera donné à un enfant présent au camp de jour sans une autorisation écrite du titulaire de l'autorité parentale et l'ordonnance d'un médecin.

Dans le cas d'un médicament prescrit, les renseignements inscrits par le pharmacien sur l'étiquette identifiant le nom de l'enfant, le nom du médicament, sa date d'expiration, sa posologie et la durée du traitement font foi de l'autorité d'un médecin. Si un contenant ne répond pas aux critères ci-dessus, son contenu ne sera pas administré à votre enfant.

Si votre enfant souffre de graves allergies, il doit TOUJOURS avoir son ÉPIPEN sur lui. Il est OBLIGATOIRE que le parent avise l'animateur de la situation. L'enfant DOIT savoir s'en servir et faire la démonstration à l'animateur responsable. Il serait préférable que le sac de votre enfant soit bien identifié pour sa Sécurité.

Médicaments



Prévention

Afin d'éviter la propagation des maladies entre enfant, nous vous demandons de garder votre enfant à la maison s'il présente des signes évidents de la maladie telle que la fièvre, éruptions cutanées, diarrhée...

Si votre enfant est porteur d'une maladie contagieuse, veuillez contacter la coordonnatrice du camp de jour pour qu'il soit possible d'éliminer l'effet d'enchaînement.

Si votre enfant fait de la fièvre pendant la journée, nous vous téléphonerons pour vous communiquer son état. S'il n'est pas en mesure de faire les activités, nous vous demanderons de venir le chercher.



Parlons un peu COVID-19!

En raison de la pandémie et par mesure de prévention établies en 2021 et le succès de celles-ci, nous continuons d'établir des règles strictes que toute personne devra respecter étant donné que nous ne savons pas encore quelles seront les mesures à prendre pour cet été. (VOUS SEREZ INFORMÉS EN TEMPS ET LIEU DE TOUT CHANGEMENT).

Des procédures concernant les éléments suivants sont toujours en place pour éviter la transmission de la maladie :

Distanciation physique

- Dans la mesure du possible, une distance minimale de 2 mètres entre les enfants et les animateurs doit être gardée au camp, de l'arrivée à la sortie ;
- Les poignées de main et les accolades sont interdites.



Lavage des mains

Le lavage fréquent des mains sera imposé à l'arrivée, avant et après chaque période d'activité et surtout les enfants seront sensibilisés à ces mesures :

- avant de se toucher le visage (yeux, nez, bouche) ;
- après avoir toussé, éternué ou s'être mouché ;
- avant et après avoir mangé ;
- après avoir manipulé quelque chose de fréquemment touché.



L'étiquette respiratoire

Respecter l'étiquette respiratoire consiste à :

- se couvrir la bouche et le nez lorsque l'on tousse ou éternue, et à utiliser des mouchoirs ou son coude replié ;
- utiliser des mouchoirs à usage unique ;
- jeter immédiatement les mouchoirs utilisés à la poubelle ;



Maintien de mesures d'hygiène avec les outils, les équipements et les surfaces fréquemment touchés

Les animateurs connaissent les règles et les appliqueront avec diligence et respect.

Règlement été 2022

AU NIVEAU DU MATÉRIEL :

Chaque enfant aura :

- * un bac ou sac avec du matériel pour son utilisation (identifié);
- * un endroit à l'intérieur du camp de jour pour déposer son matériel;
- * le matériel provenant de la maison (jeux, crayons, colle pritt, ciseaux, etc.) sera accepté le premier jour et ne pourra être rapporté à la maison qu'à la fin de la saison;
- * le matériel appartenant au camp de jour qui doit être partagé sera nettoyer avant d'être ranger pour la prochaine utilisation;
- * l'enfant devra avoir en sa possession sa propre crème solaire et être en mesure de l'appliquer lui-même.



OBLIGATOIRE :

- * Un espace sera identifié pour le nettoyage et le séchage des jeux;
- * L'enfant repart à la fin de la journée avec sa boîte à lunch seulement, tous autres effets personnels ne seront retournés à la maison qu'à la fin de la saison.

LUNCH ET COLLATION

- * lunch froid seulement, car la boîte à lunch reste à la place assignée à l'enfant, il n'y aura donc pas de réfrigérateur;
- * les mains et les tables sont lavées avant et après chaque utilisation (collation/diner/etc.);
- * les enfants restent à leur place (sans jeu) jusqu'à ce que l'animatrice l'envoie jeter ses déchets et se laver les mains;
- * si l'enfant a besoin d'aide pour ouvrir quelque chose, l'animatrice se lavera les mains avant et après avoir touché à l'objet.

MESURES DE PRÉVENTION

- * les parents n'auront pas accès aux locaux et devront rester à l'extérieur des lieux du camp de jour;
- * l'usage de désinfectant sera systématique;
- * tous devront respecter la distance de 2 mètres;
- * les animateurs feront usage de masques et de visière lorsque la distance de 2 mètres ne pourra être respectée. Les gants seront utilisés lorsque nécessaires.

Il est important que tous respectent ces consignes.

NOS SORTIES

**7 juillet :
Écurie Gaétany**

**14 juillet :
Vallée de Rocanigan**

**21 juillet :
Ranch Dupont**

**28 juillet :
Ferme Joviane**

**4 août :
Parc de la rivière Batiscan**

**11 août :
RécréOfun**

Nouvelle équipe !!!

Votre coordonnatrice et vos animateurs/
animatrices
ont très hâte de vous rencontrer !!!

